



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE CONSULTATIF DE L'ECOLE EUROPEENNE DE STRASBOURG Lundi 14 mars 2011 à 18h00

M. Bittmann, Directeur des Etudes de l'EES commence la réunion vers 18h15.

Liste des présents :

- Equipe de Direction de l'EES : M. Bittmann, Directeur des Etudes, Mme Marlier, Directrice des cycles maternel et primaire.
- Représentant du Rectorat et de l'Inspection Académique : M. Colinet, IA-IPR.
- Représentants des collectivités locales : Mme Dreyer, adjointe au Maire, M. Zeter, vice-président du Conseil Général et M. Cochez, Directeur de la Direction des Lycées au Conseil Régional d'Alsace
- Représentant du Médiateur Européen : M. Amir-Tahmasseb
- Représentants des parents d'élèves APE-EES : Mme Julien, Mme Kristensen, M. Lodder, Mme Murphy et M. Vraux.
- Représentants du personnel enseignant : Mme Bykowa (cycle maternel, section germanophone), Mme Winter (cycle primaire, section anglophone), Mme Molines (cycle primaire, section germanophone), Ms Lustig (cycle secondaire, section anglophone), M. Labergue (cycle secondaire, section francophone).
- Représentants des élèves : Mlle Alexandrovski (S4 FR), M. Labergue (S4 FR)
- Secrétaire de l'EES : Mme Pfeifer

Sont excusés : M. Bohn (Secrétaire général adjoint, Rectorat), M. Ladaique (Inspecteur de l'Education Nationale Adjoint), Mme Rafik-Elmrini, (Adjointe au Maire de Strasbourg), M. Mangin (Conseiller Régional du Conseil Régional d'Alsace), Mme Schaal (Parlement Européen), Mme Aslanidis (Conseillère d'Education), Mlle Sbeiti (déléguée des élèves).

Avant de commencer, M. Bittmann, remercie la présence des élus à ce comité : Mme Dreyer et M. Zeter.

1) Désignation du secrétaire de séance :

Mme Pfeifer.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2) Approbation du compte rendu du comité consultatif du 09/11/2010 :

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

3) Préparation de la rentrée 2011 :

• Structure de l'EES :

Le challenge est lié à la poursuite du développement des classes du secondaire car les cycles maternel et primaire ne vont pas beaucoup changer (la difficulté restera d'avoir suffisamment d'installations sportives).

Présentation par M. Bittmann du document intitulé "Structure Ecole Européenne Rentrée 2011" : Ouverture comme chaque année d'un niveau supplémentaire : S3DE, S5EN et S5FR.

On peut remarquer que seulement 18 élèves par classe sont prévus pour les classes du secondaire en section germanophone : les classes peuvent aller jusqu'à 25 mais il y a peu de demandes.

L'ouverture des S5 (année dite de Lycée) a des conséquences au regard de la législation française et engendre des nouveaux droits pour les élèves. Il s'agit donc ici d'avoir une réflexion particulière pour le développement de l'EES.

Situation particulière des S4 (futurs S5) qui peut amener des départs : départ à la fin d'un cycle ; élèves en difficultés ne pouvant passer en S5 ; souhait de certains élèves d'intégrer le Lycée des Pontonniers (sections internationales ou Abibac).

Le souhait de partir de l'EES n'est pas lié à la formation offerte par l'école mais les élèves évoquent le fait que c'est un problème pour eux de rester dans un collège et qu'ils souhaitent intégrer un "vrai lycée".

Elisabeth Alexandrovski, représentante des élèves, explique que les élèves de S4 sont déçus de rester dans la structure du collège même si ils apprécient le système européen.

9 dossiers ont été déposés au Lycée des Pontonniers.

Actions entreprises à destination des S4, aménagements :

- Organisation d'une réunion avec les élèves, les parents et les professeurs pour préparer le niveau de S5.
- Déplacement à la journée Portes Ouvertes de l'Ecole Européenne de Karlsruhe pour permettre de se projeter vers les plus grandes classes.
- Peut-être un déplacement à l'Ecole Européenne de Luxembourg.
- Adaptation du règlement intérieur.
- Choix des options pour préparer le baccalauréat européen.
- Restauration scolaire : il n'y aura plus assez de places au collège Vauban ; les élèves iront alors se restaurer au Lycée Cassin qui pourra accueillir environ 150 élèves de l'EES.

M. Vraux présente le réseau des écoles européennes de chimie en Europe : ceci permet de créer des passerelles pour favoriser les sciences en Europe.

La vision la plus pessimiste pour les effectifs en S5 serait de 8 élèves pour la classe de S5EN et de 12 élèves pour la classe de S5FR.

Ceci permettra d'ouvrir des places vacantes à d'autres élèves : une information va être faite à destination des familles des classes de 3^{ème} des sections internationales avec de fortes compétences en langue 2, et des sections bilingues.

M. Bittmann cherche à avoir une démarche active en proposant une offre différente de celle du Lycée des Pontonniers ; les procédures d'admission ne sont pas les mêmes : il n'y a pas de test général pour l'entrée à l'EES par exemple.

M. Labergue et Ms Lustig s'inquiètent des arrivées en S5 par rapport à leur niveau scolaire qu'il faudra étudier par l'intermédiaire des dossiers d'admission. Les examens à l'EES sont d'un niveau difficile et il faut travailler régulièrement.

Mme Julien précise que la question de la motivation est très importante et que les élèves et familles ne devraient pas être dans une attitude de consommateurs.

- **Admission pour la rentrée scolaire 2011/2012 :**

La saisie des dossiers en ligne est possible jusqu'au 10 avril 2011. 270 dossiers ont déjà été saisis à ce jour.

Il y a énormément de demandes pour les 1ères années de la maternelle, du primaire et du secondaire ; la classe de M1FR a 24 places mais il y a déjà plus de demandes regroupant les catégories A, B1 et B2.

Ainsi, les critères d'admission actuels ne suffisent plus et il va être nécessaire d'en définir d'autres. Des propositions vont être faites à Mme l'Inspectrice d'Académie qui devra les valider.

Ces propositions peuvent être :

- Besoin d'étudier le profil de l'élève.
- Méthode belge : tirage au sort des élèves admis devant huissier.
- Privilégier les fratries plutôt que les catégories.

Mme Dreyer évoque l'importance de définir les critères d'admission avant d'étudier les dossiers. Il faut rester juste.

En France, favoriser les fratries représente un droit de regroupement familial sauf pour les classes bilingues et les classes à horaires aménagés musique ou danse.

Mme Julien comprend la contrainte des ordres de priorité mais s'interroge pour l'intérêt des enfants et des familles motivées qui ont déjà des enfants à l'EES.

Ms Lustig pose également le problème de l'admission des enfants des professeurs.

M. Vraux précise la difficulté de la sélection et qu'il faut donc rester objectif.

M. Amir-Tahmasseb intervient pour remarquer que certaines situations ont des spécificités exceptionnelles et qu'il faudrait en tenir compte.

M. Zeter évoque également l'importance du regroupement familial mais Strasbourg a aussi d'autres écoles ; il est primordial de définir clairement les critères sans trop créer de catégories. Pourquoi pas le tirage au sort ? C'est inattaquable.

- **Enseignants :**

Cycle primaire : peu de changements ; il y aura quelques heures en plus à la rentrée pour l'enseignement de l'anglais en tant que langue étrangère.

Cycle secondaire :

Les enseignants du cycle secondaire sont affectés à l'EES mais certains travaillent à titre temporaire ; plusieurs postes sont créés pour la rentrée scolaire de septembre 2011 : français, mathématiques (pour les 3 sections linguistiques), musique, arts plastiques, EPS, histoire géographie en allemand.

Ces postes ont été mis au mouvement national ; c'est une phase interne à l'Education Nationale. Si les postes n'ont pas été pourvus lors de cette phase, une 2^{ème} phase est en route avec la publication des postes sur le site internet de l'école.

Des contractuels peuvent alors être embauchés : l'école recherche également un professeur de Physique Chimie en anglais, de latin en allemand et d'anglais.

- **Locaux :**

Cycle primaire : pas de changement.

Cycle secondaire : les bâtiments modulaires actuels vont être enlevés et remplacés par un autre bâtiment comprenant 13 salles de classe de différentes tailles sur 3 niveaux.

4) L'avenir de l'EES après 2011 :

Audit de l'EES :

Le projet de l'EES sera validé pour les 2 prochaines années par la validation du rapport d'audit par le Conseil supérieur des écoles européennes en avril 2011.

M. Bittmann présente les recommandations des inspecteurs suite à l'audit (cf page 2 du document "Conclusions et propositions").

Ainsi, le changement de statut de l'EES pourrait rentrer dans le cadre d'une expérimentation pédagogique des écoles du socle commun.

Le comité de pilotage va également se réunir le 06/04/11 afin de valider le cahier des charges ; le concours de maîtrise d'œuvre aura lieu jusqu'en septembre 2011.

Ces recommandations sont valables pour 2 voire 3 ans.

Il faudra ensuite faire la demande d'ouverture pédagogique des classes de S6 et S7 : un dossier de conformité devra être validé avant avril 2012.

En septembre 2012, environ 1000 m² de bâtiments seront installés sur le parking de l'Inspection Académique afin d'accueillir les élèves des classes les plus âgées.

Contribution financière aux écoles européennes :

Chaque école européenne de type II sera bénéficiaire d'une subvention annuelle au prorata des élèves de catégorie A1. La subvention qui sera versée en 2011 correspondra à la subvention pour 2009/2010 et pour celle de 2010/2011. En contre partie Bruxelles veut la liste nominative des élèves qui ouvrent droit à cette subvention.

La question est maintenant posée de l'encaissement et des dépenses de cette contribution : une réflexion avec les collectivités est en cours.

M. Bittmann propose de consulter le Comité Consultatif pour la répartition des dépenses.

Cycle secondaire : 70 boulevard d'Anvers 67000 STRASBOURG Tel : 03 88 61 99 49 Fax : 03 88 61 99 51

Email : ecole.europeenne@ac-strasbourg.fr

Cycles maternel et primaire : 6 rue de Wallonie 67000 STRASBOURG Tel : 03 90 40 84 52 Fax : 03 90 40 84 61

Email : ce.0673016p@ac-strasbourg.fr

Mme Julien est ravie de cette proposition ; la spécificité de l'EES engendre des coûts supplémentaires et cette subvention permettra d'y faire face. Elle suggère notamment l'embauche d'une assistante pour assurer le secrétariat de Mme Marlier.

Mme Dreyer souligne le besoin de transparence concernant cette subvention. Elle explique également qu'il n'est pas possible d'utiliser ces fonds pour des dépenses de gestion administrative mais pour des dépenses pédagogiques.

M. Amir-Tahmasseb demande à intégrer le médiateur au comité de pilotage.

5) Compte-rendu des groupes de travail :

• Solidarité :

Le projet Solidarité est présenté par Mme Molines. Plusieurs actions ont été menées dans le cadre du partenariat avec une association pour aider les enfants vivant dans la rue en Ouganda : elles ont rapporté environ 900 euros ce qui a permis de participer à un projet global ; ainsi 112 enfants ont par exemple pu retourner dans leurs familles, 2 maisons ont été construites, diverses prises en charge pour les frais de scolarité, ...

Prochainement, des événements vont avoir lieu comme le marché aux puces au primaire et la journée de solidarité qui aura lieu le 14/04/11.

La vente de montres va également se faire : le prix d'achat sera de 17 euros et environ 2-3 euros iront au projet Solidarité.

Un autre thème va aussi être développé : les échanges avec les enfants du voyage sur le plan local.

• Autoévaluation :

Objectif : permettre de mesurer si ce qui est fait à l'école est conforme aux attentes du système des écoles européennes.

M. Labergue explique qu'il échange avec un enseignant de l'école européenne de Karlsruhe.

• Identité :

Objectif : avoir une vision commune de ce qu'y est fait et de ce que l'école est.

Un questionnaire sur l'identité a été mis en place par Mme Bensalah et Mme Epstein. Les élèves et les familles ont jusqu'au 28/03/11 pour le retourner.

Un questionnaire plus facile a été élaboré pour les élèves du cycle maternel et pour les classes de P1 et P2.

• Transition :

Les actions mises en place sont :

- Rencontres entre les P5 et S1 : il s'agit de prendre plus de temps que l'année dernière ; 2 élèves de P5 par jour viendront dans la classe des S1 avec un élève de S1 tuteur.
- "Mathématiques sans frontières" pour les P5 et S1.
- Les élèves de M2 passeront une ½ journée dans la classe des P1 par petits groupes.
- Chansons des élèves de M2DE avec les élèves de P1/2DE.
- Journée sportive des langues en février et en juin.
- Journée de la poésie
- Lesen Nacht : les élèves de S1 vont aller dans la classe des P4 P5.

• Comenius :

Titre du projet : "Notre planète, comprendre le présent pour préparer notre avenir"

Un déplacement a eu lieu à Helsinki avec les 5 écoles partenaires en novembre 2010.

Le prochain déplacement aura lieu à Manosque du 26 au 30 mars 2011.

Le 21/09/11, Strasbourg accueillera à son tour les partenaires.

Un travail en commun est réalisé avec par exemple une exposition tournante mais également la création de jeux et de pièces de théâtre.

Le problème de ce projet est lié à la communication : création d'un blog pouvant être alimenté par tous les partenaires de l'école.

6) Divers :

- **Autres projets de l'école :**

- Voyage à Lyon pour les classes de S4 en fin d'année : participation des élèves dans l'organisation du voyage.
- Voyage à Bibracte pour les classes de S1 : l'effectif est de plus en plus important ce qui engendre des coûts supplémentaires ; besoin de partir le dimanche (au lieu du lundi les années précédentes) afin de pouvoir faire toutes les activités ; coût estimé à environ 300 euros.
- Projet pour 4 élèves de S4 de partir en Australie pendant les vacances d'été dans le cadre d'un échange : il s'agira de 8 semaines à l'école là-bas.
- Journée pédagogique le 02/05/11 : les élèves n'auront pas classe et les enseignants auront des réunions ; le périscolaire et la cantine fonctionneront normalement. L'APE-EES a déjà donné un accord de principe.
- Fermeture de toutes les écoles primaires le 03/06/11 (décision de la Ville de Strasbourg). Proposition de M. Bittmann de fermer également les classes du secondaire, tout en rattrapant les cours le 15/06/11 après-midi. Cette proposition est validée par le Comité consultatif.
- Arrêt des cours le 27/06/11 au soir pour les élèves du collège Vauban afin de commencer à préparer les travaux, mais pas pour les élèves de l'EES.
- 09/05/11 : journée de l'Europe ; M. Amir-Tahmasseb propose qu'une visite soit organisée ce jour-là au Parlement, d'autant plus qu'il y a une session. Ceci pourrait être fait pour les élèves de S4. M. Bittmann fera une demande officielle auprès du Médiateur.
- 18/06/11 : Kermesse.

- **APE-EES :**

Mme Murphy a participé à une réunion organisée par InterParents le 08/02/11 : ceci a consisté en une table ronde avec les parents des écoles européennes de type I et de type II.

Divers sujets ont été évoqués, ce qui a permis de voir que l'EES fonctionnait normalement : difficulté à Manosque de séparer les sections internationales et l'école européenne ; beaucoup de SWALS à Dunshauglin ; beaucoup de problèmes à Parme où ils ont le sentiment d'être proches du système italien ; problèmes budgétaires des écoles européennes de type I qui sont dans l'obligation de supprimer certains cours ; importance de plus en plus marquée des écoles européennes de type II, ...

La secrétaire de séance
Mme Pfeifer

Le Président de séance
M. Bittmann, Directeur des Etudes